



© Christian GALICHET

CONGRÈS DES PARCS 2021

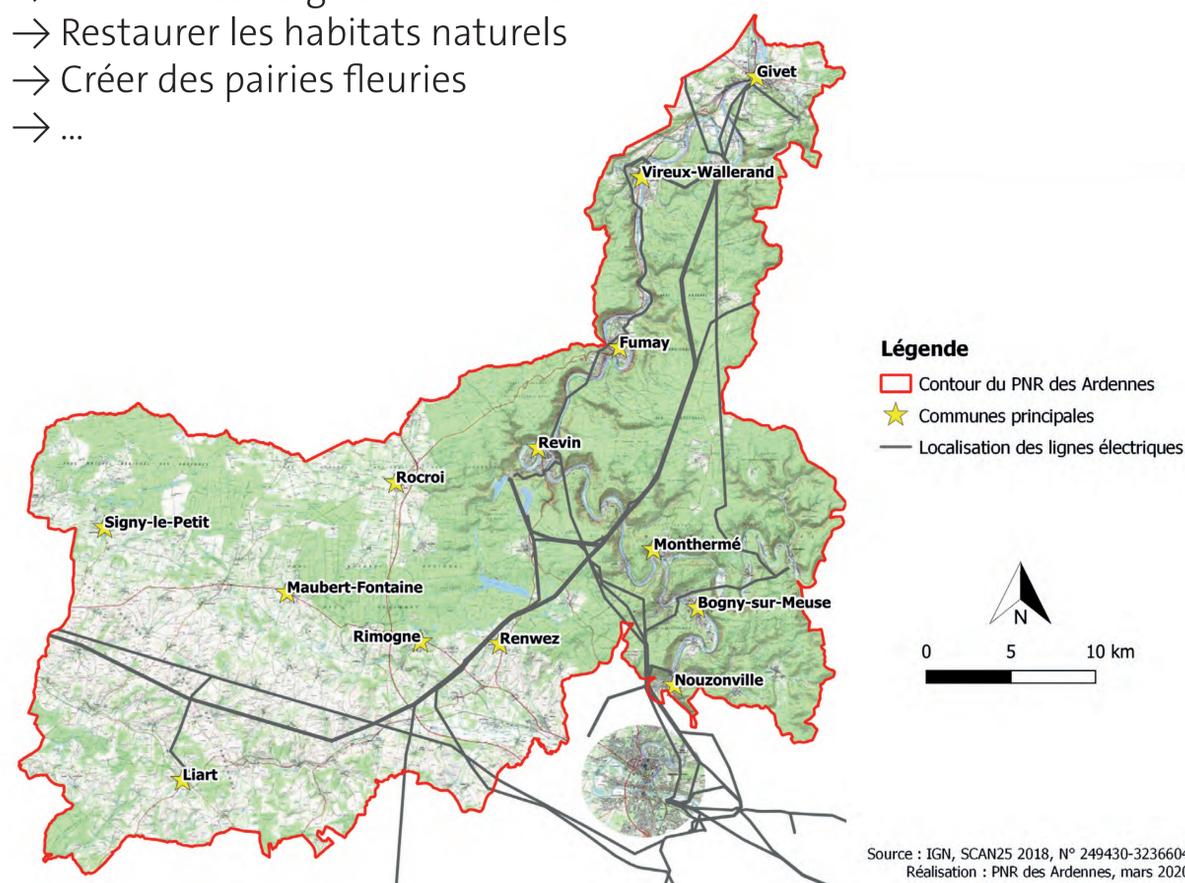
Le territoire du Parc naturel régional des Ardennes accueille dans la pointe de Givet le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Chooz.

273 km, sur une largeur d'environ 20 à 80 m traverse le Parc naturel régional des Ardennes. On compte **140 km de « zones de déboisement »**. Ces coupes complètes et régulières sur **590 hectares de surface forestière** par gyrobroyage des arbres et de la végétation ne favorisent pas les

habitats situés sous les lignes électriques. Outre les perturbations sur la faune et la flore présentes, ces coupes impactent également fortement le paysage ardennais.

Les travaux

- Créer et restaurer des lisières arbustives
- Planter des vergers de fruitiers
- Restaurer les habitats naturels
- Créer des prairies fleuries
- ...



Carte de localisation des lignes à haute tension sur le PNR des Ardennes

Ces aménagements offrent une meilleure insertion paysagère du réseau électrique, la réalisation de corridors écologiques très favorables à la faune et des plantations variées d'essences locales.

Les bénéfices du projet ?

Les bénéfices de ce projet sont multiples en termes environnemental, paysager, économique et social. Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces, des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Contact

Parc naturel régional des Ardennes
Route de Sécheval - RD140 - 08150 RENWEZ
accueil@parc-naturel-ardennes.fr
Tél. : 03 24 42 90 57



Le réseau
de transport
d'électricité

